

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ENERGY VALUE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Energy Value a pour objectif de rechercher une performance annualisée supérieure à 6% nets de frais de gestion fixes, sur l'horizon de placement recommandé, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant en titres liés à l'énergie et principalement à l'industrie pétrolière.

L'objectif de performance annualisée est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP

A des fins de lisibilité de la performance du FCP, celle-ci pourra être rapprochée, à titre de comparaison, de l'indice MSCI World Energy calculé dividendes nets réinvestis. Cet indice est un indice "actions" calculé et publié par MSCI Inc. Les actions de cet indice sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés appartenant au secteur de l'énergie.

Stratégie d'investissement

Dans un souci de protection des actifs contre des risques inattendus liés au marché énergétique, le FCP sera exposé de 0% à 200% de son actif net en actions de sociétés internationales de toutes capitalisations. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP est exposé au maximum à 100% de l'actif net dans des sociétés intervenant dans le domaine pétrolier, amont et aval, et dans le domaine des services liés à l'énergie, et notamment des services parapétroliers, et jusqu'à 30% maximum de son actif net dans des sociétés des secteurs de l'énergie autres que le pétrole, notamment gaz, charbon, uranium ou autres ressources naturelles. Le FCP pourra également être exposé, à hauteur de 40% maximum, aux instruments de taux et à des actions de sociétés situées dans les pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro.

Le FCP pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des émetteurs publics, semi-publics ou privés, libellés en euro ou en toute autre devise, dont la notation à l'achat sera de catégorie Investment Grade, ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 10.

Le FCP pourra conclure des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et de change et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

L'exercice (1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020) se décompose en deux phases distinctes, un second semestre 2019 globalement stable, suivi d'un premier semestre 2020 marqué par la crise du coronavirus.

Les valeurs pétrolières ont ainsi traversé le second semestre 2019 avec des variations de faible ampleur.

La publication de statistiques économiques décevantes et l'escalade protectionniste entre Etats-Unis et Chine est contrebalancée par le discours très accommodant des présidents des banques centrales européennes et américaines. M. Draghi annonce que la Banque centrale européenne (BCE) est prête à utiliser tous les moyens nécessaires (baisse des taux directeurs, reprise du programme de rachat d'actifs...) pour relancer l'inflation. M. Powell, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), laisse entendre de son côté que les taux pourraient baisser plusieurs fois aux Etats-Unis.

Le baril de pétrole (référence Crude Oil WTI) commence le semestre à 58,47 \$ le baril et termine l'année à 61,06 \$. Le baril Brent Crude Oil connaît une hausse de même ampleur et termine l'année 2019 à 66 \$ le baril.

Cette situation est mise à mal au cours du premier trimestre 2020. Après avoir fait preuve de complaisance face à l'épidémie de coronavirus début 2020 les investisseurs sont rattrapés par la réalité et paniquent.

L'épicentre de l'épidémie se déplace d'est en ouest, touchant d'abord l'Asie, puis l'Europe, avant de se propager en Amérique.

Dans ce contexte, et dans l'attente d'un hypothétique traitement (plusieurs mois) ou vaccin (plusieurs trimestres) la seule solution pour limiter la propagation du virus est la mise en place d'un confinement. La contrepartie est une chute de l'économie mondiale dans des proportions inconnues jusque-là. Les premières estimations font état d'une baisse de l'activité entre 20 et 35 % en Europe et aux Etats-Unis au 2^{ème} trimestre. Il s'agit de la première fois qu'une récession mondiale est provoquée « en toute connaissance de cause » par des décisions politiques. La demande de pétrole subit, évidemment, une nette baisse.

Les actifs financiers ont, dans un premier temps, chuté. Le baril de pétrole atteint un point bas le 21 avril. Le Brent Crude Oil vaut 6,50 \$, tandis que certaines échéances sur les contrats Futures de cet actif ont une valeur négative ! Cette aberration est certes liée à des contraintes techniques (les détenteurs de contrats ne veulent pas être livrés en pétrole physique et sont prêts

à payer pour ne pas recevoir l'actif correspondant) mais elle illustre la demande mondiale extrêmement faible pour le pétrole.

Dans un second temps, les actifs financiers rebondissent, les valeurs pétrolières moins que les autres secteurs.

La panique est passée. Surtout les actifs (matières premières en particulier le pétrole, actions, obligations...) sont soutenus par les montants colossaux déversés par les autorités budgétaires et monétaires. Tirant les leçons de la crise de 2008, ces dernières ont réagi extrêmement rapidement et de manière coordonnée en annonçant des plans de soutien à l'économie (entre 5 % et 10 % du PIB) et des rachats d'actifs quasiment illimités.

Les Etats dépensent des centaines de milliards d'euros pour limiter les faillites, les licenciements et la perte de pouvoir d'achat des ménages. Dans le même temps les banques centrales financent ces mesures exceptionnelles, indirectement en achetant la dette émise (Banque centrale européenne ou américaine) voire directement (Banque d'Angleterre qui finance directement le gouvernement britannique).

Au global sur l'exercice le baril de pétrole Brent Crude Oil finit en baisse de 36,25 % (exprimé en dollars) et clôture à 41,27 \$. Le WTI perd 32,84 %.

Les valeurs pétrolières sont impactées par cette évolution défavorable du baril de pétrole. L'indice MSCI World Energy baisse de 38,89 % (exprimé en dollars) entre fin juin 2019 et fin juin 2020. Le même indice exprimé en euros est en baisse de 38,04 %.

Performance du fonds et principaux mouvements :

Energy Value affiche une performance de -45,89 % sur son exercice (1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020), tandis que son indicateur de référence (a posteriori) l'indice MSCI World Energy calculé dividendes nets réinvestis perd 38,89 % (exprimé en dollars US). Le même indice exprimé en euros est en baisse de 38,04 %.

Au cours de l'exercice, parmi les principaux mouvements, signalons le renforcement des majors pétrolières telles que Total, Royal Dutch Shell, Repsol. Nous avons initié une nouvelle position en ENI.

A l'inverse nous avons réduit les positions sur les plus petites valeurs du portefeuille, mentionnons CGG, Maurel & Prom, Premier Oil et la cession de Albioma, Carbo Ceramics, Chesapeake.

Perspectives :

En ce milieu d'année 2020 et après le net rebond des marchés financiers, les perspectives à court terme sont incertaines.

L'activité de la quasi-totalité des entreprises est impactée. En fonction du rythme de retour à une vie plus normale, l'impact sera plus ou moins durable. Néanmoins il semble illusoire d'espérer un retour rapide sur les niveaux d'avant-coronavirus (le secteur aérien évoque par exemple un retour à la situation de 2019 en 2023).

A plus long terme, une fois l'épidémie contrôlée et les ménages rassurés, les mesures prises par les gouvernements et banques centrales constitueront un soutien fort à l'activité économique, à la demande de pétrole et aux actifs financiers.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Informations relatives aux mouvements du portefeuille :

Sur l'exercice arrêté au 30 juin 2020, une rotation des actifs équivalente à 0,70 fois l'actif net du portefeuille, en excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, a été effectuée.

Après prise en compte des souscriptions/rachats, le taux de rotation du portefeuille n'est pas significatif (inférieur à 0).

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

Au cours de l'exercice, Energy Value n'a détenu aucun organisme de placement collectif (OPCVM ou FIA) et n'a procédé à aucune opération réalisée sur des instruments financiers pour lesquelles la société GSD GESTION ou son groupe ont un intérêt particulier.

Information frais de gestion variables :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de 6%.

Au titre de l'exercice, des frais de gestion variables ont été prélevés pour un montant de 140,80 €, relativement aux quotes-parts de surperformance sur les rachats en cours d'exercice.

Information sur critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance :

Energy Value ne tient pas compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (norme ESG) pour la sélection de ses investissements.

Information sur les commissions de mouvement d'un sous-conservateur

Aucun sous-conservateur n'a été amené, pour une opération particulière, à prélever une commission de mouvement non prévue dans le prospectus complet.

Swing pricing :

Non applicable.

Dispositions particulières concernant le rapport annuel des FIA exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées :

Le fonds ne détient pas de sociétés non cotées.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement de 40% - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible au PEA, ni au PEA-PME.

Changements substantiels

Energy Value n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.

A titre d'information, une modification de la fréquence de valorisation est intervenue lors de la première valorisation de l'exercice 2019-2020, le vendredi 5 juillet 2019. Le fonds Energy Value est dorénavant valorisé de manière hebdomadaire.

Calcul du risque global :

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement comme précisé dans le prospectus.

Techniques de gestion efficace de portefeuille et produits dérivés de gré à gré

Le FCP n'a pas fait appel à des prêts/emprunts de titres, ni à des mises en pension au cours de l'exercice.

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Informations périodiques et régulières

Pourcentage d'actifs du FIA qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :

Néant

Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FIA :

Non applicable

Profil de risque actuel du FIA et les systèmes de gestion du risque utilisés par le FIA ou sa société de gestion de portefeuille, société de gestion ou gestionnaire pour gérer les risques de liquidité :

Le fonds est de nature liquide.

Un calcul de la liquidité des actifs est effectué lors de chaque VL. Lorsque la liquidité des actifs est inférieure à 95%, un calcul complet permet de comparer la liquidité sur les actifs et la liquidité sur le passif pour tenir compte des engagements de la société de gestion vis-à-vis des porteurs de parts.

Un « stress test » est effectué au moins une fois par trimestre.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2020

ENERGY VALUE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion d'Energy Value, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2011/61/UE et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 5 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 330 971 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 267 059 euros, soit 80,7 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 63 912 euros, soit 19,3 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

05/07/2019 Changement de fréquence valorisation : Le Fonds passe de valorisation Quotidienne en valorisation hebdomadaire en date du 05/07/2019

BILAN ACTIF

	30/06/2020	28/06/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	376 906,15	852 884,77
Actions et valeurs assimilées	376 906,15	852 884,77
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	372 261,15	852 884,77
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 645,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 522,82	2 436,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 522,82	2 436,22
Comptes financiers	27 158,83	73 325,61
Liquidités	27 158,83	73 325,61
Total de l'actif	406 587,80	928 646,60

BILAN PASSIF

	30/06/2020	28/06/2019
Capitaux propres		
Capital	495 231,23	1 053 842,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-93 607,31	-122 408,33
Résultat de l'exercice (a, b)	4 712,03	-4 524,33
Total des capitaux propres	406 335,95	926 910,01
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	251,85	1 736,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	251,85	1 736,59
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	406 587,80	928 646,60

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2020	28/06/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2020	28/06/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	19 076,87	20 886,05
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	19 076,87	20 886,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	103,93	96,59
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	103,93	96,59
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 972,94	20 789,46
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	14 736,43	25 962,05
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 236,51	-5 172,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	475,52	648,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 712,03	-4 524,33

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010591990	2,5 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010591990	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010591990 C

15 % TTC de la performance du FCP au-delà de 6% nets de frais de gestion fixes sur l'exercice (*)

Une commission de surperformance, calculée selon la méthode indiquée, est prélevée au profit de la société de gestion.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 6% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 6% nets de frais de gestion fixes l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 30/06/2015.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction			
Dépositaire 9.30% - Société de Gestion 90.70%			
Actions warrants et obligations convertible : 0,80% Max			
France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC			
Autres Pays Mini 35€ TTC			
Dépositaire 9% - Société de Gestion 91%			
Obligations : 0.50 % Max			
France – Belgique - Pays-Bas : Mini 15€ TTC			
Autres pays : Mini 35€ TTC			
Dépositaire 100 %			
Billet de trésorerie, titre de créances négociables, certificat de dépôt :			
France : 25€			
Etranger : 55€			
Dépositaire 100 %			
Opérations S/R sur OPC 40 € forfaitaire			
Marchés à terme			
Dépositaire 1.40€ - Société de Gestion 3.40€			
Futures Eurex 4.80€ TTC/lot Max			
Dépositaire 4\$ - Société de Gestion 5\$			
Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot			
Dépositaire 0.55% - Société de Gestion 1.37%			
Options Eurex 1.92% Max - Mini 7€ TTC			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré [et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres], le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM de type monétaire), soit investies en OPCVM de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification :

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2020	28/06/2019
Actif net en début d'exercice	926 910,01	1 285 289,59
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	130 308,39	158 105,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-349 269,30	-284 966,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 865,28	66 512,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-100 138,01	-181 920,52
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-4 094,05	-8 074,99
Différences de change	-737,43	-392,34
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-218 745,45	-102 470,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-729 149,55	-510 404,10
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-510 404,10	-407 933,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 236,51	-5 172,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	406 335,95	926 910,01

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	27 158,83	6,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	27 158,83	6,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP	NOK	NOK		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	95 714,62	23,56	49 434,76	12,17	35 758,07	8,80	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	282,74	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 169,94	0,53	435,66	0,11	1 104,63	0,27	5 906,34	1,45
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2020	28/06/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	4 712,03	-4 524,33
Total	4 712,03	-4 524,33

	30/06/2020	28/06/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 712,03	-4 524,33
Total	4 712,03	-4 524,33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2020	28/06/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-93 607,31	-122 408,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-93 607,31	-122 408,33

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2020	28/06/2019
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-93 607,31	-122 408,33
Total	-93 607,31	-122 408,33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2016	C1 PART CAPI C	1 417 055,89	35 751	39,63	0,00	0,00	0,00	-5,77
30/06/2017	C1 PART CAPI C	1 262 648,34	35 307	35,76	0,00	0,00	0,00	-11,45
29/06/2018	C1 PART CAPI C	1 285 289,59	27 670	46,45	0,00	0,00	0,00	-12,29
28/06/2019	C1 PART CAPI C	926 910,01	24 899	37,22	0,00	0,00	0,00	-5,09
30/06/2020	C1 PART CAPI C	406 335,95	20 170	20,14	0,00	0,00	0,00	-4,40

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 353,00000	130 308,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-10 082,00000	-349 269,30
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 729,00000	-218 960,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20 170,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2020
FR0010591990 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,48
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 595,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,02
Commissions de surperformance (frais variables)	140,80
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2020
Créances	Coupons et dividendes	2 522,82
Créances	Frais de gestion	
Total des créances		2 522,82
Dettes	Frais de gestion	251,85
Total des dettes		251,85
Total dettes et créances		2 270,97

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	376 906,15	92,76
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	376 906,15	92,76
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 522,82	0,62
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-251,85	-0,06
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	27 158,83	6,68
DISPONIBILITES	27 158,83	6,68
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	406 335,95	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			376 906,15	92,76
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			372 261,15	91,62
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			372 261,15	91,62
TOTAL AUTRICHE			18 451,20	4,54
AT0000743059 OMV	EUR	620	18 451,20	4,54
TOTAL BERMUDES			17 722,97	4,36
BMG0702P1086 BW ENERGY LIMITED	NOK	816	1 295,72	0,32
BMG1466R2078 BORR DRILLING	NOK	2 000	1 960,82	0,48
BMG1738J1247 BW OFFSHORE	NOK	4 000	11 690,93	2,88
BMG6359F1370 NABORS INDUSTRIES	USD	100	2 775,50	0,68
TOTAL BRESIL			14 723,16	3,62
US71654V4086 PETROLEO BRASILEIRO ADR	USD	2 000	14 723,16	3,62
TOTAL SUISSE			3 257,97	0,80
CH0048265513 TRANSOCEAN	USD	2 000	3 257,97	0,80
TOTAL CURACAO			11 458,96	2,82
AN8068571086 SCHLUMBERGER	USD	700	11 458,96	2,82
TOTAL ESPAGNE			31 144,00	7,66
ES0173516115 REPSOL	EUR	4 000	31 144,00	7,66
TOTAL FRANCE			70 465,45	17,34
FR0000051070 MAUREL PROM	EUR	14 000	24 556,00	6,04
FR0000120271 TOTAL	EUR	950	32 276,25	7,94
FR0013181864 CGG RGPT	EUR	14 000	13 633,20	3,36
TOTAL ROYAUME UNI			86 535,98	21,31
GB0007980591 BP	GBP	4 648	15 762,20	3,88
GB00B03MLX29 ROYAL DUTCH SHELL CL.A	EUR	2 116,17211	30 468,65	7,51
GB00B43G0577 PREMIER OIL	GBP	45 000	25 602,73	6,30
GB00BDSFG982 TECHNIPFMC	EUR	2 400	14 702,40	3,62
TOTAL ITALIE			14 626,00	3,60
IT0003132476 ENI	EUR	1 200	10 188,00	2,51
IT0005252140 SAIPEM ORD.REGR.	EUR	2 000	4 438,00	1,09

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL JERSEY			8 069,83	1,99
GB00BOH2K534 PETROFAC	GBP	4 100	8 069,83	1,99
TOTAL LUXEMBOURG			11 496,00	2,83
LU0156801721 TENARIS	EUR	2 000	11 496,00	2,83
TOTAL NORVEGE			20 810,60	5,12
NO0003921009 DNO	NOK	20 000	10 703,12	2,63
NO0010096985 EQUINOR	NOK	800	10 107,48	2,49
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			63 499,03	15,63
US0374111054 APACHE	USD	1 400	16 823,93	4,14
US05722G1004 BAKER HUGHES CL.A	USD	600	8 219,69	2,02
US19075F3047 COBALT INTERNATIONAL ENERGY	USD	5 334	0,00	0,00
US20825C1045 CONOCOPHILLIPS	USD	500	18 702,15	4,61
US25179M1036 DEVON ENERGY	USD	1 000	10 094,36	2,48
US5658491064 MARATHON OIL	USD	1 600	8 716,40	2,15
US9663874090 WHITING PETROLEUM	USD	937	942,50	0,23
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.			4 645,00	1,14
TOTAL Actions & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			4 645,00	1,14
TOTAL FRANCE			4 645,00	1,14
FR0013506730 VALLOUREC REGROUPEMENT PAR 40	EUR	125	4 645,00	1,14

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



ENERGY VALUE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2020**

ENERGY VALUE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale ENERGY VALUE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02/07/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ENERGY VALUE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ENERGY VALUE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM